

Saint Denis, le 3 octobre 2024

Déclaration préliminaire au Comité Social d'Administration de repli

Madame la présidente,

malgré notre demande de modification de date, vous maintenez ce CSA de repli en ce quatrième jour de défense de notre institution portée par l'intersyndicale et, ce en moins de trois mois.

Mardi, les deux annonces du Premier ministre, dans son discours de politique générale devant les députés, qui concernent les mineurs délinquants sont la possibilité pour les plus de 16 ans d'une comparution immédiate et la construction de prison.

La PJJ n'a plus les moyens de ses ambitions et ne les aura plus, avant bien longtemps, au regard du contexte financier de notre pays.

Les autres institutions ne vont guère mieux. Les partenariats se sont délités.

Les agents ont parfaitement conscience que le Schéma de Placement Océan Indien est désormais une chimère faute de moyens humains.

Plutôt que de travailler le partenariat avec l'administration pénitentiaire prévu par les textes concernant les mineures détenues, votre réponse est la mixité genrée de l'équipé éducative PJJ. Mais, ni le statut du fonctionnaire ni les orientations nationales ne le prévoient car, entre autre, il faudrait genrer l'équipe de l'UEMO de rattachement pour permettre l'équité dans le roulement.

Votre fiche technique mobilité interne au STEMO de Saint Denis ne fait pas référence à la note de mobilité interne dans les unités de La Réunion de 2014. De plus, vous tentez de créer une troisième unité dans ce service qui en compte toujours deux.

Depuis 2021, pour toute modification, il est possible à un niveau local de conclure des accords collectifs dans le cadre d'une négociation avec les organisations syndicales représentatives. L'UNSa SPJJ 974 ne demande pas mieux que de dialoguer avec vous.

La PJJ s'enfonce chaque jour plus. Le nouveau gouvernement ne donne pas de signe d'un intérêt majeur pour l'approche éducative. Les agents malmenés sont, désormais, déboussolés.

L'UNSa SPJJ 974 ne siègera pas, pour la première fois à un CSA de repli. Nous invitons les membres du CSA à rejoindre la lutte, devant le tribunal judiciaire de Saint Denis à 12h.

L'urgence est le sauvetage de notre institution et de ses valeurs humanistes.

L'UNSa SPJJ 974

Mme ROBERT Sylvie
M. ALAMELOU Laurent
Représentants territoriaux
Tel : 0692 65 28 69
Mail territorial : unspjj974@gmail.com